



MEURTHE ET MOSELLE



LES 7 ET 8 MARS

ON ARRÊTE TOUT

NON à l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans

NON aux 43 annuités de cotisation

Pour faire plier le gouvernement qui est à court d'arguments et continue de faire la sourde oreille à nos revendications,

Pour le retrait de la réforme, pour le progrès social :

L'Intersyndicale de Meurthe-et-Moselle appelle les agents

À METTRE À L'ARRÊT LA DDFIP 54

les mardi 7 et mercredi 8 mars.

**Toutes et tous en grève ainsi qu'en manif les 7 et 8 mars
14h place Carnot à Nancy.**

Le 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes, sera l'occasion pour l'intersyndicale départementale de mettre en évidence l'injustice sociale majeure envers les femmes, grandes perdantes de cette réforme.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Sections de Meurthe et Moselle

Réforme des retraites : Deux ans de plus c'est toujours non ! Des alternatives existent, et aux Finances nous le savons !

Depuis le début du débat sur la réforme des retraites, le gouvernement au nom du « sauvetage » de notre système par répartition, reste sourd aux revendications de la rue et ne cesse de répéter qu'il n'entend pas bouger sur les deux axes principaux de son projet :

- l'accélération de l'allongement de la durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein ;
- le recul de deux ans de l'âge de la retraite.

Mais, pour le plus grand nombre, la retraite à 64 ans et le passage à 43 annuités pour bénéficier d'un taux plein, sont toujours synonymes d'injustice sociale, de précarisation des salariés, de pensions tirées vers le bas, d'injustice envers les femmes, une paupérisation en marche à l'heure où les profits de certains grands groupes explosent.

Pourtant, pour compléter le financement de nos systèmes de retraite dont les déficits prévisibles ne sont pas au niveau catastrophique qu'essaie de faire accroire le gouvernement pour vendre sa réforme, d'autres pistes existent que celles d'une énième régression sociale :

- l'emploi et en particulier le taux d'emploi des seniors qui peut et doit être amélioré ;
- la revalorisation des salaires et des traitements qui sont indispensables ;
- les cotisations sociales employeurs et travailleurs qui peuvent être équitablement augmentées si nécessaire
- Une revue des niches fiscales qui impactent le financement de la protection sociale : des milliards d'euros d'aides et d'exonérations concédées aux entreprises sans aucune contrepartie. En 2021, par exemple l'exonération des seules cotisations sociales vieillesse s'élevait à 15,7 milliards d'euros.
- la réduction des écarts de salaires entre les femmes et les hommes qui générera des cotisations
- le renforcement des moyens consacrés à la lutte contre la fraude fiscale évaluée entre 80 et 100 milliards d'euros

D'autres choix sont donc possibles sans mettre en péril l'économie !

**Plus que jamais l'intersyndicale des Finances Publiques 54
CFDT, Solidaires, FO et CGT réaffirme son engagement total dans le
mouvement social pour contraindre le gouvernement à retirer sa
réforme.**

**Elle appelle les agents des finances publiques à amplifier la pression,
à construire l'action des journées des 7 et 8 mars prochain**

et mettre à l'arrêt la DDFiP 54.

**Pour nos retraites, pour l'avenir,
agissons pour une meilleure répartition des richesses !**

64 ans c'est toujours NON !